

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>NEWMAG</u>										Néant ☐ *			
		Exercice N											
		France			Exportations et livraisons intracommunautaires			Total					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA	47 276 236		FB	0		FC	47 276 236			
	Production vendue	{ biens * services *	FD			FE			FF				
			FG	293 047		FH	0		FI	293 047			
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	47 569 283		FK	0		FL	47 569 283			
	Production stockée*		Certifié conforme						FM				
	Production immobilisée*		Le Président						FN				
	Subventions d'exploitation		Benoit FAURE						FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)								FP	284 963			
	Autres produits (1) (11)								FQ	36 034			
			Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	47 890 280			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*								FS	30 116 786			
	Variation de stock (marchandises)*								FT	187 563			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*								FU				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*								FV				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*								FW	8 184 631			
	Impôts, taxes et versements assimilés*								FX	480 439			
	Salaires et traitements*								FY	3 422 327			
	Charges sociales (10)								FZ	1 369 746			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2° al.3 du CGI)				HS			GA	855 660		
			- dotations aux provisions*						GB				
			Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	43 727			
			Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	87 054			
	Autres charges (12)								GE	576 237			
			Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	45 324 171			
								GG	2 566 109				
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)													
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)										GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)										GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)										GJ	3 652	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)										GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)										GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges										GM		
	Différences positives de change										GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement										GO		
	Total des produits financiers (V)										GP	3 652	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*										GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)										GR		
	Différences négatives de change										GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement										GT		
	Total des charges financières (VI)										GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)													
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)													
										GV	3 652		
										GW	2 569 761		

Désignation de l'entreprise										NEWMAG		Néant ☐ *	
												Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion										HA	4 022	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *										HB	153 288	
	Reprises sur provisions et transferts de charges										HC	1 487 154	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)										HD	1 644 464	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)										HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *										HF	26 368	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)										HG	89 616	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)										HH	115 983	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)												HI	1 528 480
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise										(IX)	HJ	157 136	
Impôts sur les bénéfices *										(X)	HK	189 732	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	49 538 395		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	45 787 022		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)												HN	3 751 373
RENVOS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme										HO	
	(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)										HY	
	(3)	Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier										IG	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)										HP	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées										HQ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées										1H	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)										1J	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)										1K	
	(6ter)	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)										HX	
	(9)	Dont transferts de charges										RC	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)										RD	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5										A1	142 336
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)										A2	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)										A3	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9										A4	
	(13)	Dont cotisations facultatives Madelin A7 Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8											
	(7)	joindre en annexe) : Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le										Exercice N	
											Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
	VNC IMMOBILISATIONS										26 368		
	PRDUITS DE CESSIONS IMMOBILISATIONS											22 876	
QUOTE PART SUBVENTION D'INVESTISSEMENT											130 412		
DEGREVEMENT											4 022		
AMORTISSEMENT DEROGATOIRE										77 466	32 114		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N		
										Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

1^{er} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : NEWMAG				Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12				
Adresse de l'entreprise 0004 Boulevard de Mons 59650 Villeneuve d'Ascq				Durée de l'exercice précédent* 12				
Numéro SIRET* 4 4 2 6 4 6 3 5 2 0 0 0 1 7				Néant ☐ *				
Certifié conforme Le Président				Exercice N clos le, 31/12/2023				
				Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3
Capital souscrit non appelé				AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
		Frais de développement *	CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
		Fonds commercial (1)	AH	2 215 000	AI		2 215 000	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
		Constructions	AP	6 839 227	AQ	2 866 576	3 972 651	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	314 020	AS	199 813	114 207	
		Autres immobilisations corporelles	AT	1 344 882	AU	865 854	479 029	
		Immobilisations en cours	AV	20 272	AW	12 149	8 123	
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU		CV			
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
		Autres titres immobilisés	BD		BE			
		Prêts	BF		BG			
		Autres immobilisations financières*	BH	102 500	BI		102 500	
	TOTAL (II)			BJ	10 835 901	BK	3 944 392	6 891 509
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
En cours de production de biens			BN		BO			
En cours de production de services			BP		BQ			
Produits intermédiaires et finis			BR		BS			
Marchandises			BT	2 175 310	BU	41 385	2 133 926	
CRÉANCES		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 447 698	BY	556	1 447 143	
		Autres créances (3)	BZ	3 009 091	CA		3 009 091	
DIVERS		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
	Disponibilités	CF	3 082 815	CG		3 082 815		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	727 361	CI		727 361		
	TOTAL (III)	CJ	10 442 275	CK	41 940	10 400 335		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	21 278 176	IA	3 986 332	17 291 844		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

1^{er} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>NEWMAG</u>			Néant ☐ *	
			Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 2 340 000.....)		DA	2 340 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <u>EK</u>)		DC	
	Réserve légale (3)		DD	91 635
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <u>B1</u>)		DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <u>EJ</u>)		DG	
	Report à nouveau		DH	0
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	3 751 373
	Subventions d'investissement		DJ	631 828
	Provisions réglementées *		DK	541 207
	TOTAL (I)		DL	7 356 043
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
	Avances conditionnées		DN	
	TOTAL (II)		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	87 054
	Provisions pour charges		DQ	
	TOTAL (III)		DR	87 054
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS	
	Autres emprunts obligataires		DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	0
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <u>EI</u>)		DV	0
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	0
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	8 017 651
	Dettes fiscales et sociales		DY	1 804 730
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	24 326
	Autres dettes		EA	2 000
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	40
TOTAL (IV)		EC	9 848 748	
Ecart de conversion passif* (V)		ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	17 291 844	
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C	
			1D	
			1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	9 792 133
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

NEWMAG

Société par actions simplifiée
au capital de 2 340 000 euros
4 boulevard de Mons
59650 Villeneuve d’Ascq
442 646 352 RCS Lille Métropole

TEXTE DE LA DECISION D’AFFECTATION DE RESULTAT
DECIDEE PAR L’ASSOCIEE UNIQUE EN DATE DU 28 MAI 2024

DEUXIEME DECISION

L’Associée unique constate que les comptes qui lui sont présentés font ressortir un bénéfice de 3 751 373 euros.

La réserve légale n’étant pas encore dotée à son maximum, l’Associée unique décide d’affecter la somme de 142 365 euros au poste “Réserve légale”, qui s’élèvera à 234 000 euros.

Après avoir doté la réserve légale à son maximum, l’Associée unique décide d’affecter le reste, soit la somme de 3 609 008 euros, à titre de dividende.

Le revenu global procuré par chaque action s’élèvera à 15,42 euros.

Le dividende sera mis en paiement au plus tard le 1er septembre 2024.

Conformément aux dispositions de l’article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons l’état des distributions de dividendes au titre des trois exercices précédents :

Exercices	Versement	Montant des dividendes distribués	Dividendes par action
2022	2023	1 741 062 €	7,44 €
2021	2022	0 €	0 €
2020	2021	0 €	0 €

Certifié Conforme
Le Président
Monsieur Benoit FAURE

Benoit FAURE



Business Pôle Les Prés
22, rue Denis Papin
59650 Villeneuve d'Ascq

NEWMAG

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

Mazars

Société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes à directoire et conseil de surveillance

Siège social : 61, rue Henri Regnault - 92075 PARIS LA DEFENSE CEDEX

Capital de 8 320 000 euros - RCS Nanterre 784 824 153

NEWMAG

Société par actions simplifiée
RCS : Lille Métropole B 442 646 352

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'associé unique de la société NEWMAG,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société NEWMAG relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition et dépréciées sur la base de la valeur d'utilité selon les modalités décrites et pour les montants indiqués dans les notes III-2, IV-3 et IV-4 de l'annexe.

Votre société constitue des provisions pour couvrir les risques relatifs aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles, tels que décrits dans la note III « Règles générales d'évaluation » sous partie 2 « Immobilisations corporelles » de l'annexe. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par la société et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

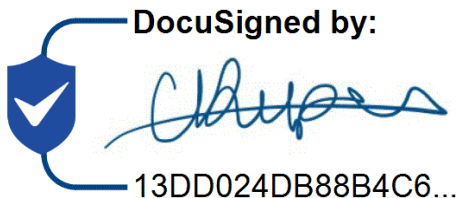
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Mazars

Villeneuve d'Ascq, le 13 mai 2024

DocuSigned by:

13DD024DB88B4C6...

Camille Dupont

Associée

COMPTES ANNUELS

NEWMAG

Société par actions simplifiée

4 Boulevard de Mons 59650 Villeneuve d'Ascq

DATE DE CLOTURE : 31/12/2023

Sommaire

Sommaire.....	2
Bilan actif.....	3
Bilan passif.....	4
Compte de résultat.....	5
Compte de résultat (suite).....	6
ANNEXES COMPTABLES.....	7
I. Caractéristiques de l'entreprise et faits significatifs de l'exercice.....	8
1. Caractéristiques de l'exercice.....	8
2. Faits significatifs de l'exercice.....	8
3. Événements post clôture.....	8
II. Règles et méthodes comptables.....	9
III. Règles générales d'évaluation.....	9
1. Immobilisations incorporelles.....	9
2. Immobilisations corporelles.....	9
3. Immobilisations financières.....	11
4. Stocks et en-cours.....	11
5. Créances et dettes.....	11
6. Provisions réglementées.....	11
7. Provisions pour risques et charges.....	12
8. Emprunts et dettes financières.....	12
9. Impôts courants et différés.....	12
IV. Informations relatives au bilan.....	13
1. Composition du capital social.....	13
2. Variation des capitaux propres.....	13
3. Immobilisations.....	14
4. Amortissements.....	15
5. Provisions.....	16
6. Etat des créances et des dettes	17
7. Charges à payer.....	18
8. Produits à recevoir.....	18
V. Informations relatives au compte de résultat.....	19
1. Ventilation de l'effectif moyen au 31 décembre 2023.....	19
2. Ventilation du chiffre d'affaires.....	19
3. Achats de marchandises.....	19
4. Transferts de charges.....	19
5. Détail des charges et produits exceptionnels.....	20
6. Résultat hors évaluation fiscale dérogatoire.....	20
7. Accroissement et allègement de la dette future d'impôt.....	21
8. Répartition de l'impôt sur les bénéfices.....	21
9. Informations relatives aux rémunérations des organes de gestion.....	21
VI. Informations relatives aux engagements.....	22
1. Montant des engagements financiers (hors-crédit bail).....	22
2. Engagement en matière de retraite.....	22
VII. Informations relatives aux entreprises liées.....	22
1. Information relative à l'intégration fiscale.....	22

Bilan actif

				31/12/2022
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions,brevets et droits similaires				
Fonds commercial	2 215 000		2 215 000	2 215 000
Autres immobilisations incorporelles				
Avances sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles	2 215 000		2 215 000	2 215 000
Terrains				
Constructions	6 839 227	2 866 576	3 972 651	2 976 420
Installations techniques, matériel	314 020	199 813	114 207	110 072
Autres immobilisations corporelles	1 344 882	865 854	479 029	484 437
Immobilisations en cours	20 272	12 149	8 123	35 855
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles	8 518 401	3 944 392	4 574 009	3 606 784
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	102 500		102 500	102 500
TOTAL immobilisations financières	102 500		102 500	102 500
Total Actif Immobilisé (II)	10 835 901	3 944 392	6 891 509	5 924 284
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	2 175 310	41 385	2 133 926	2 336 479
TOTAL Stock	2 175 310	41 385	2 133 926	2 336 479
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés	1 447 698	556	1 447 143	1 384 093
Autres créances	3 009 091		3 009 091	3 028 652
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	4 456 790	556	4 456 234	4 412 745
Valeurs mobilières de placement				
dont actions propres:				
Disponibilités	3 082 815		3 082 815	3 001 856
TOTAL Disponibilités	3 082 815		3 082 815	3 001 856
Charges constatées d'avance	727 361		727 361	448 239
Total Actif Circulant (III)	10 442 275	41 940	10 400 335	10 199 320
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Prime de remboursement des obligations (V)				
Ecart de conversion actif (VI)				
Total Général (I à VI)	21 278 176	3 986 332	17 291 844	16 123 604

Bilan passif

BILAN-PASSIF	31/12/2023	31/12/2022
Capital social ou individuel dont versé : 2 340 000	2 340 000	2 340 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	91 635	
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées dont réserve des prov. fluctuation des cours :		
Autres réserves dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :		
TOTAL Réserves	91 635	
Report à nouveau	-0	0
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	3 751 373	1 832 697
Subventions d'investissement	631 828	762 240
Provisions réglementées	541 207	495 855
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	7 356 043	5 430 792
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		
Provisions pour risques	87 054	117 850
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	87 054	117 850
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières dont emprunts participatifs : divers		
TOTAL Dettes financières		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		14 036
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 017 651	8 573 064
Dettes fiscales et sociales	1 804 730	1 938 795
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	24 326	43 027
Autres dettes	2 000	6 000
TOTAL Dettes d'exploitation	9 848 708	10 574 921
Produits constatés d'avance	40	40
TOTAL DETTES (IV)	9 848 748	10 574 961
Ecart de conversion Passif (V)		
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	17 291 844	16 123 604

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT		31/12/2023		31/12/2022
		France	Exportation	
Ventes de marchandises		47 276 236		42 343 080
Production vendue biens				
Production vendue services		293 047		153 906
Chiffres d'affaires nets		47 569 283		42 496 986
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				185 739
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			284 963	187 338
Autres produits			36 034	21 915
Total des produits d'exploitation (I)			47 890 280	42 891 978
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			30 116 786	27 344 701
Variation de stock (marchandises)			187 563	-297 431
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			8 184 631	7 252 673
Impôts, taxes et versements assimilés			480 439	488 868
Salaires et traitements			3 422 327	3 058 052
Charges sociales			1 369 746	1 362 851
Dotations d'exploitation	sur Dotations aux amortissements		855 660	863 932
	immobilisations Dotations aux provisions			
	Sur actif circulant : dotations aux provisions		43 727	22 990
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		87 054	89 676
Autres charges			576 237	587 949
Total des charges d'exploitation (II)			45 324 171	40 774 262
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			2 566 109	2 117 716
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers de participations			3 652	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)			3 652	
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées				11 732
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières (VI)				11 732
RÉSULTAT FINANCIER			3 652	-11 732
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			2 569 761	2 105 985

Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	4 022	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	153 288	127 946
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 487 154	18 653
Total des produits exceptionnels (VII)	1 644 464	146 599
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		1 500
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	26 368	84 822
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	89 616	102 230
Total des charges exceptionnelles (VIII)	115 983	188 552
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	1 528 480	-41 953
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	157 136	92 532
Impôts sur les bénéfices (X)	189 732	138 803
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	49 538 395	43 038 577
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	45 787 022	41 205 880
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	3 751 373	1 832 697

Annexes Comptables

NEWMAG

Société par actions simplifiée

4 Boulevard de Mons 59650 Villeneuve d'Ascq

DATE DE CLOTURE : 31/12/2023

I. Caractéristiques de l'entreprise et faits significatifs de l'exercice

1. Caractéristiques de l'exercice

La Société NEWMAG présente les caractéristiques suivantes :

Total bilan :	17 291 844 €
Chiffre d'affaires :	47 569 283 €
Résultat de l'exercice :	3 751 373 €
Nombre de salariés moyen:	124

2. Faits significatifs de l'exercice

Le contexte géopolitique de l'Ukraine ne sont pas de nature à ajuster les comptes clos au 31 décembre 2023

Ouvertures/Fermetures :

Ouvertures :

Fermetures :

3. Evénements post clôture

Néant

II. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels au 31/12/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivants les prescriptions du règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié et amendé par les règlements ultérieurs

Changements de principes, méthodes comptables et comparabilité des comptes

Les règles et méthodes retenues pour l'arrêté des comptes clos au 31/12/2023, sont identiques à celles de l'exercice précédent.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissements et de présentation des comptes annuels.

III. Règles générales d'évaluation

1. Immobilisations incorporelles

Celles-ci figurent au bilan à leur coût d'entrée. Les fonds commerciaux et les droits aux baux ne bénéficiant pas d'une protection juridique sont amortis sur la durée de vie du bail.

Les immobilisations incorporelles sont intégrées aux tests de dépréciation, présentés ci-après. (Voir 3. Immobilisations corporelles).

Les logiciels micros sont amortis linéairement sur une période de 2 ans, les logiciels gros système sur une période de 4 ans. Les logiciels de type bureautique ou gros système sont amortis linéairement sur des durées plus courtes ne dépassant pas 4 ans. Les logiciels nécessitant des frais de développement sont amortis sur 5 ans pour la plupart et sur 10 ans pour les logiciels les plus structurants (type ERP).

Les immobilisations incorporelles sont amorties fiscalement sur 12 mois.

Les frais de recherches et de développement sont passés en charge de l'exercice, dès lors qu'ils correspondent à un projet inférieur à 1 M €.

2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites à leur coût d'acquisition et sont amorties selon la méthode linéaire et dégressive sur la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations, et en accord avec la législation fiscale en vigueur (CRC 2002-10). Ces durées sont principalement les suivantes :

	Durée d'usage	Mode	Durée d'utilisation	Mode
Constructions	30 ans	L	30 ans	L
Agencements	3 à 10 ans	D/L	4 à 30 ans	L
Installations techniques	3 à 10 ans	D/L	3 à 20 ans	L
Mat et Outillage	3 à 10 ans	D/L	4 à 10 ans	L
Autres immobilisations	1 à 10 ans	D/L	3 à 10 ans	L

Les frais d'entretien et de réparation sont passés en charge de l'exercice, sauf ceux exposés pour la prolongation de la durée d'utilisation d'un bien.

Le mode d'amortissement comptable est le linéaire. L'amortissement dégressif n'est utilisé que fiscalement et fait donc l'objet d'un amortissement dérogatoire.

Dépréciation d'actif d'exploitation :

Les actifs immobilisés corporels et incorporels font l'objet de dépréciation lorsque, du fait d'événements ou de circonstances défavorables intervenus au cours de l'exercice, leur valeur actuelle apparaît inférieure à leur valeur nette comptable.

La valeur recouvrable d'un actif se définit comme étant la valeur la plus élevée entre le prix de vente net et sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs susceptibles de découler d'un actif.

Les flux de trésorerie après impôts sont estimés sur la base des plans à 2 ans. Au-delà, les flux sont extrapolés sur une période de 3 ans avec prise en compte d'une valeur terminale, correspondant à une infinité d'années de flux de trésorerie en valeur terminale.

La valeur recouvrable des immobilisations est testée dès l'apparition d'indices de perte de valeur. L'indice de perte de valeur interne est le suivant:

Création de valeur $N-1 < 0$ ET Création de valeur $N < 0$,

Pour ce test, les immobilisations sont regroupées en unités génératrices de trésorerie (UGT), l'UGT qui a été retenue est le site.

Une dépréciation est comptabilisée dès lors que la valeur comptable de l'UGT, à laquelle le site appartient, excède sa valeur recouvrable.

La dotation comptabilisée au titre de l'exercice 2023 s'élève à 12 149 €. La reprise de provision comptabilisée au titre de l'exercice 2023 s'élève quant à elle à 1 455 040 €, soit une provision totale de 12 149 € au 31 décembre 2023

3. Immobilisations financières

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'entrée. Lorsque la valeur d'utilité d'une participation est inférieure à son coût d'entrée, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'utilité d'une participation est déterminée par référence à l'actif net économique de l'entreprise correspondante ainsi qu'aux perspectives d'évolutions générales de cette dernière.

Les prêts et autres créances immobilières sont évalués à leur valeur nominale. Ces éléments sont, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour les ramener à leur valeur de réalisation à la clôture de l'exercice.

4. Stocks et en-cours

Les stocks sont évalués au plus bas de leur coût d'acquisition ou de leur valeur nette de réalisation.

La valorisation retenue suit la méthode du PRMP.

Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les ristournes déduites, les frais accessoires de transport et de logistique subis.

Les stocks sont, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur probable de réalisation à la date de clôture de l'exercice.

La provision pour dépréciation des stocks se détermine selon deux décotes:

- Première décote : elle concerne les produits dont la marge sera négative
- Deuxième décote : elle concerne les produits permanents, éphémère ou en collection limitée soldés, supprimés ou en promotion. Cette décote correspond au pourcentage de dépréciation appliqué au prix d'achat en fonction de la dernière date de mise à jour du prix de vente

5. Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à la valeur nominale.

Celles libellées en monnaies étrangères sont converties au taux de couverture. Celles qui ne font pas l'objet d'une couverture à terme sont évaluées sur la base du taux de change de clôture.

Les créances sont dépréciées par voie de provision pour tenir compte d'éventuels risques de non-recouvrement.

Conformément à l'article L 225-43 du code de commerce, aucune avance, ni aucun crédit, ne sont consentis aux dirigeants et aux actionnaires de la société.

6. Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont principalement composées de l'amortissement dérogatoire et de la provision pour hausse de prix.

7. Provisions pour risques et charges

Les risques connus et susceptibles d'entraîner probablement une sortie de ressources financières sans contrepartie pour la société sont provisionnés à la clôture de l'exercice, dès lors qu'ils peuvent être estimés avec une précision suffisante dans le respect du principe de prudence.

Les provisions sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaire à l'extinction de l'obligation de l'entreprise envers le tiers, à savoir les dépenses qui n'auraient pas été engendrées en l'absence de cette obligation.

Lorsqu'il s'agit de l'évaluation d'une obligation unique et en présence de plusieurs hypothèses d'évaluation de la sortie de ressources, la meilleure estimation du passif correspond à l'hypothèse la plus probable.

8. Emprunts et dettes financières

Ils sont évalués à leur valeur nominale.

9. Impôts courants et différés

La charge d'impôt sur le résultat correspond à l'impôt exigible calculé au taux applicable au bénéfice fiscal de l'exercice.

La société Décathlon France SAS fait partie de l'intégration fiscale dont la société intégrante est Décathlon SE. L'impôt est comptabilisé de la même manière que si chacune des sociétés de l'intégration fiscale était imposée séparément. Le bénéfice de cette opération est intégralement attribué à la société Décathlon SE.

En matière d'impôt différé, la société n'en comptabilise aucun.

IV. Informations relatives au bilan

1. Composition du capital social

	Au début de l'exercice	Créés ou converties pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	A la clôture de l'exercice
Nombre d'actions - actions ordinaires - à titre préférentiel	234 000			234 000
Dont actions détenues en propres : - actions ordinaires - à titre préférentiel				

2. Variation des capitaux propres

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. Dividendes	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	2 340 000						2 340 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...							
Ecart de réévaluation							
Réserve légale		91 635					91 635
Réserves statutaires ou contractuelles							
Réserves réglementées							
Autres réserves							
Report à nouveau	0	0					0
Résultat de l'exercice	1 832 697	3 751 373	91 635	1 741 062			3 751 373
Subventions d'investissement	762 240		130 412				631 828
Provisions réglementées	495 855	77 466	32 114				541 207
TOTAL CAPITAUX PROPRES	5 430 792	3 920 474	254 161	1 741 062			7 356 043

3. Immobilisations

Cadre A	IMMOBILISATIONS		Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		
				Réévaluation	Acqu. et apports	
Frais d'établissement et de développement (I)						
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)			2 215 000			
Terrains						
Constructions	Sur sol propre					
	Sur sol d'autrui		6 705 660		178 664	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels			279 764		59 068	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers		952 589		157 203	
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau et mobilier informatique		285 493		27 011	
	Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours			35 855		81 205	
Avances et acomptes						
TOTAL (III)			8 259 362		503 151	
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières			102 500			
TOTAL (IV)			102 500			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			10 576 862		503 151	
Cadre B	IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
			Virement	Cession		Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement (I)						
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)					2 215 000	
Terrains						
Constructions	Sur sol propre					
	Sur sol d'autrui			45 097	6 839 227	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels				24 812	314 020	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers			70 559	1 039 233	
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau et mobilier informatique			6 855	305 649	
	Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours			96 788		20 272	
Avances et acomptes						
TOTAL (III)			96 788	147 323	8 518 401	
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières					102 500	
TOTAL (IV)					102 500	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			96 788	147 323	10 835 901	

4. Amortissements

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables			Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement (I)							
Fonds commercial							
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)							
TOTAL I							
Terrains							
Constructions	Sur sol propre						
	Sur sol d'autrui		2 274 200	618 221	25 845	2 866 576	
	Installations générales, agencements						
Installations techniques, matériels et outillages			174 317	50 512	20 392	199 813	
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers		545 772	145 414	68 939	622 247	
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier		203 248	41 513	5 779	243 607	
	Emballages récupérables et divers						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (II)			3 197 538	855 660	120 955	3 932 243	
TOTAL GENERAL (I + II)			3 197 538	855 660	120 955	3 932 243	
Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais étab							
Fonds comm.							
Autres							
TOTAL I							
Terrains							
Constructions :							
sol propre	30 653	30 344		76	7 075		53 846
sol autrui							
install.							
Autres immobilisations :							
Inst. techn.	16 057	237		8 481	190		47
Inst gén.							
M.Transport							
Mat bureau.	174				16 291		-16 118
Emball.							
CORPO.	46 711	30 755		8 558	23 557		45 352
Acquis. de titres							
TOTAL			30 755		8 558	23 557	45 352
Cadre C			Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

5. Provisions

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers				
Provisions investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	495 855	77 466	32 114	541 207
- Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992				
Provisions implantation étranger après 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL (I)	495 855	77 466	32 114	541 207
Provisions pour litige				
Provisions pour garanties				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien				
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	117 850	87 054	117 850	87 054
TOTAL (II)	117 850	87 054	117 850	87 054
Provisions sur immos incorporelles				
Provisions sur immos corporelles	1 455 040	12 149	1 455 040	12 149
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participations				
Provisions sur autres immos financières				
Provisions sur stocks	21 631	41 385	21 631	41 385
Provisions sur comptes clients	1 359	2 342	3 145	556
Autres provisions pour dépréciations				
TOTAL (III)	1 478 029	55 876	1 479 816	54 090
TOTAL GENERAL (I + II + III)	2 091 735	220 396	1 629 781	682 351
Dont dotations et reprises d'exploitation		130 781	142 627	
Dont dotations et reprises financières				
Dont dotations et reprises exceptionnelles		89 616	1 487 154	
dépréciations des titres mis en équivalence				

6. Etat des créances et des dettes

Cadre A		Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an	
Créances rattachées à des participations						
Prêts						
Autres immos financières			102 500		102 500	
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE			102 500		102 500	
Clients douteux ou litigieux			1 116	1 116		
Autres créances clients			1 446 582	1 446 582		
Créances représentatives de titres prêtés						
Personnel et comptes rattachés			7 869	7 869		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux						
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices					
	Taxe sur la valeur ajoutée		634 613	634 613		
	Autres impôts					
	Etat - divers					
Groupes et associés			2 318 091	2 318 091		
Débiteurs divers			45 980	45 980		
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT			4 454 251	4 454 251		
Charges constatées d'avance			727 361	727 361		
TOTAL DES CREANCES			5 284 112	5 181 612	102 500	
Prêts accordés en cours d'exercice						
Remboursements obtenus en cours d'exercice						
Prêts et avances consentis aux associés						
Cadre B	Etat des dettes		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles						
Autres emprunts obligataires						
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine						
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine						
Emprunts et dettes financières divers						
Fournisseurs et comptes rattachés			8 017 651	7 961 036	56 615	
Personnel et comptes rattachés			521 757	521 757		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			245 917	245 917		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices					
	Taxe sur la valeur ajoutée		614 115	614 115		
	Obligations cautionnées					
	Autres impôts		422 941	422 941		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			24 326	24 326		
Groupes et associés						
Autres dettes			2 000	2 000		
Dette représentative de titres empruntés						
Produits constatés d'avance			40	40		
TOTAL DES DETTES			9 848 748	9 792 133	56 615	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				Emprunts auprès des associés personnes physiques		
Emprunts remboursés en cours d'exercice						

7. Charges à payer

Charges à payer	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-2 539
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	1 205 574
Dettes fiscales et sociales	637 436
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	24 326
Autres dettes	
Total	1 864 797
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE EN €	727 361

8. Produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	105 251
Personnel et comptes rattachés	-3 329
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	
Etat et autres collectivités publiques	
Autres créances	
Disponibilités	
Total	101 922
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE EN €	40

V. Informations relatives au compte de résultat

1. Ventilation de l'effectif moyen au 31 décembre 2023

Effectif	Effectif moyen salarié	
	N	N-1
Cadres	26	24
Agents de maîtrise		
Employés	80	98
Apprentis	18	16
TOTAL	124	138

2. Ventilation du chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Répartition par secteur d'activité			
Ventes de marchandises	47 276 236	42 343 080	12%
Production vendue biens			
Production vendue services	293 047	153 906	90%
Répartition par marché géographique			
Chiffres d'affaires nets-France	47 569 283	42 496 986	12%
Chiffres d'affaires nets-Export			
Chiffres d'affaires nets	47 569 283	42 496 986	12%

3. Achats de marchandises

Les achats de marchandises inscrits au compte de résultat comprennent les prestations logistiques et les frais de transport pour 507 324 €.

4. Transferts de charges

Les transferts de charges afférents à des remboursements emploi et formation (Fongécif) s'élèvent à 119 460 €.

5. Détail des charges et produits exceptionnels

Libellé	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
VNC immobilisations	26 368	
CESSION D'IMMOBILISATIONS		22876
SUBVENTION D'INVESTISSEMENT		130412
DEGREVEMENTS		4 022
AMORTISSEMENT DEROGATOIRE	77466	32 114
PROVISION EXCEPTIONNELLE	12149	1 455 040
TOTAL	115 983	1 644 464

6. Résultat hors évaluation fiscale dérogatoire

	MONTANT
Résultat net de l'exercice	3 751 373
Impôt sur les bénéfices	189 732
Créances d'impôt sur les sociétés	
Résultat Avant Impôt	3 941 105
Amortissements dérogatoires (dotations-reprises)	45 352
Autres provisions réglementées (dotations-reprises)	
Autres évaluations dérogatoires	
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires	3 986 457

7. Accroissement et allègement de la dette future d'impôt

	Bases	Taux	Impôt
Provisions réglementées :			
- Amortissement dérogatoire	541 207	25,83%	139 794
- Provision pour hausse de prix			
Charges non déductibles temporairement :			
Produits non taxables temporairement :			
Autres :			
Accroissement de la dette future d'impôt :	541 207	25,83%	139 794
Provisions non déductibles l'année de comptabilisation :			
Tascom	136 695	25,83%	35 308
Contribution sociale de Solidarité	45 568	25,83%	11 770
- Participation légale	126 018	25,83%	32 550
Autres :			
Allegement de la dette future d'impôt :	308 281	25,83%	79 629

8. Répartition de l'impôt sur les bénéfices

Répartition	Résultat avant impôt	Réintégrations fiscales	Déductions fiscales	Base imposable	Impôt dû net	Résultat net après impôt
Résultat Courant	2 569 761	275 013	-154 581	2 690 193	212 639	2 357 122
Résultat Exceptionnel	1 528 480	12 150	-1 455 040	85 590	22 108	1 506 372
Participation des salariés	-157 136	126 018	-64 707	-95 825	-24 752	-132 385
Impôts sur exercices antérieurs					-20 263	20 263
Impôts dû à l'étranger						
Résultat Comptable	3 941 105	413 181	-1 674 328	2 679 958	189 732	3 751 373

9. Informations relatives aux rémunérations des organes de gestion

Cette information n'est pas mentionnée car elle reviendrait à communiquer des rémunérations individuelles.

VI. Informations relatives aux engagements

1. Montant des engagements financiers (hors-crédit bail)

Engagements donnés

	Total	< 1 an	1 - 5 ans	> 5 ans
Paiements futurs au titre des contrats de location	5 304 122	2 699 067	2 605 055	0

Cautions pour dépôts de garantie

· Société Générale	75 000
· BNP	31 833

2. Engagement en matière de retraite

Les engagements de la société font l'objet d'un contrat d'assurance spécifique. Le montant des engagements au 31/12/2023 s'élève à 57 049 € .

Il n'y a aucun versement complémentaire sur le fond pour couvrir les engagements de retraite à fin 2023

L'évaluation de notre engagement retraite a été réalisée suivant la méthode des unités de crédits projetés, qui consiste à évaluer les flux futurs probables en se basant sur les règles du régime, des probabilités (survie, présence dans l'entreprise...) et des hypothèses (augmentation future des salaires...) ; et à les actualiser. Nous obtenons alors la valeur actuelle probable des flux futurs.

Ce calcul est mené salarié par salarié et notre engagement correspond à la somme des engagements individuels.

Au 31/12/2023 la société a retenu les hypothèses décrites dans le tableau ci-dessous :

Taux d'actualisation	3.30 %
Taux de rendement attendu des actifs	3.30 %
Taux de revalorisation des salaires	
- cadres	3.00 %
- non cadres	3.00 %
Age de départ en retraite :	
- cadres	65 ans
- non cadres	64 ans
Modalités de départ à la retraite	Départ volontaire
Taux de charges sociales patronales	
- cadres	45,80%
- non cadres	27,28%
Table de mortalité	Table générationnelle TGH TGF 00 05

Le montant des engagements au 31 décembre 2023 n'est pas comptabilisé au niveau des comptes sociaux.

VII. Informations relatives aux entreprises liées

1. Information relative à l'intégration fiscale

La société Newmag est intégrée dans le groupe consolidé dont l'entité mère est Decathlon SE dont le siège social est établi au 4 boulevard de Mons à Villeneuve d'Ascq (Siren 306 138 900).

2. Liste des filiales et participations

La société Newmag ne détient pas de parts dans des filiales et participations

NEWMAG

Société par actions simplifiée
au capital de 2 340 000 euros
4 boulevard de Mons
59650 Villeneuve d'Ascq
442 646 352 RCS Lille Métropole

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

Chère Associée unique,

Monsieur Benoit FAURE, Président de la Société a, conformément aux textes légaux et réglementaires, établi le présent rapport sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2023, ainsi que sur les comptes annuels dudit exercice qu'il a arrêté, aujourd'hui soumis à l'approbation de l'Associée unique.

Notre Commissaire aux comptes donnera dans ses rapports toutes les informations quant à la régularité des comptes qui sont présentés.

Nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes les précisions et tous les renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

1. Présentation des états financiers

Le Président arrête définitivement les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

2. Situation et activité de la société au cours de l'exercice

Le bilan, le compte de résultat et l'annexe des comptes clos au 31 décembre 2023 joints au présent rapport de gestion vous donnent toutes les informations nécessaires concernant la situation de la société au cours de l'exercice écoulé.

Compte tenu des produits et charges de toutes natures, l'activité de l'exercice écoulé se traduit ainsi par un bénéfice de **3 751 973 euros** contre un bénéfice de **1 832 697 euros** au titre de l'exercice précédent.

Nous vous informons que l'exercice écoulé a permis la réalisation d'un chiffre d'affaires de **47 569 283 euros** contre **42 496 986 euros** pour l'exercice précédent.

3. Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Aucun événement important n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

4. Evolutions prévisibles et perspectives d'avenir

Suivant la progression du résultat au titre de l'exercice écoulé, nous continuons de porter tous nos efforts à la croissance de notre chiffre d'affaires, tout en restant très attachés au maintien à un juste niveau des frais.

5. Activités en matière de recherche et de développement

La Société n'a pas comptabilisé de frais en matière de recherche et développement au cours de l'exercice écoulé.

6. Publication de la déclaration de performance extra-financière

En application de l'article L.225-102-1 IV du Code de commerce, la Société étant sous le contrôle de DECATHLON SE qui inclut la Société dans ses comptes consolidés conformément à l'article L.233-16 du Code de commerce, la Société n'est pas tenue de publier une déclaration sur la performance extra-financière.

7. Présentation des comptes et méthodes d'évaluation

Les comptes annuels au 31/12/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivants les prescriptions du règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié et amendé par les règlements ultérieurs.

8. Proposition d'affectation du résultat

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont arrêtés par le Président font ressortir un bénéfice s'élevant à 3 751 373 euros.

La réserve légale n'étant pas encore dotée à son maximum, nous vous proposons d'affecter la somme de 142 365 euros au poste "Réserve légale", qui s'élèverait à 234 000 euros.

Après avoir doté la réserve légale à son maximum, nous vous proposons d'affecter à titre de dividende la somme de 3 609 008 euros.

Le revenu global procuré par chaque action s'élèverait à 15,42 euros.

Le dividende serait mis en paiement au plus tard le 1er septembre 2024.

9. Rappel des dividendes antérieurement distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons l'état des distributions de dividendes au titre des trois exercices précédents :

Exercices	Versement	Montant des dividendes distribués	Dividendes par action
2022	2023	1 741 062 €	7,44 €

2021	2022	0 €	0 €
2020	2021	0 €	0 €

10. Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous informons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

11. Conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce

Nous vous précisons qu'au cours de l'exercice écoulé, il n'a été conclu aucune convention donnant lieu à l'application de l'article L.227-10 du Code de commerce.

12. Information sur les délais de paiement

Conformément aux dispositions de l'article L 441-6-1, al.1 du Code de commerce, nous vous indiquons la décomposition, à la clôture de l'exercice :

- Du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance, s'élevant à 8 017 651 euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 contre 8 573 064 euros au titre de l'exercice précédent,
- Du solde net des créances clients par date d'échéance s'élevant à 1 447 143 euros net au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 contre 1 384 093 euros net au titre de l'exercice précédent, et du solde des dettes clients, à savoir :

NEWMAG

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D. 441-4)

En Euros

	Article D. 441 I.-1° Factures <i>reçues</i> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I.-2° Factures <i>émises</i> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	2 344					40	1 422					23
Montant total des factures concernées TTC	6 623 996	248 860	301	-2 591	-58 489	188 081	198 711	195			165	359
Pourcentage du montant total des achats TTC de l'exercice	14,94%	0,56%	0,00%	-0,01%	-0,13%	0,42%						
Pourcentage du chiffre d'affaires TTC de l'exercice							18,53%	0,02%	0,00%	0,00%	0,02%	0,03%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclues	-											
Montant total des factures exclues	-											
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L 441-6 ou article L 443-1 du code de commerce)												
Délais de paiement de référence utilisés pour le calcul des retards de paiement	☐ Délais contractuels : (préciser) x Délais légaux: 45 jours fin de mois						x Délais contractuels : 30 jours fin de mois ☐ Délais légaux: (préciser)					

13. Prise de participation et de contrôle

Aucune prise de participation ni de contrôle n'est intervenue au cours de l'exercice

14. Cession de participation

Aucune cession de participation n'est intervenue au cours de l'exercice.

15. Modifications statutaires

Nous vous proposons de modifier les limitations des pouvoirs du Président et par conséquent de mettre à jour les statuts de la société.

16. Conclusion

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément.

Le 13 mai 2024,

Le Président
Monsieur Benoit FAURE

Benoit FAURE

Annexes Comptables

NEWMAG

Société par actions simplifiée

4 Boulevard de Mons 59650 Villeneuve d'Ascq

DATE DE CLOTURE : 31/12/2023

Certifié conforme
Le Président

Benoit FLURE

I. Caractéristiques de l'entreprise et faits significatifs de l'exercice

1. Caractéristiques de l'exercice

La Société NEWMAG présente les caractéristiques suivantes :

Total bilan :	17 291 844 €
Chiffre d'affaires :	47 569 283 €
Résultat de l'exercice :	3 751 373 €
Nombre de salariés moyen:	124

2. Faits significatifs de l'exercice

Le contexte géopolitique de l'Ukraine ne sont pas de nature à ajuster les comptes clos au 31 décembre 2023

Ouvertures/Fermetures :

Ouvertures :

Fermetures :

3. Evénements post clôture

Néant

II. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels au 31/12/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié et amendé par les règlements ultérieurs

Changements de principes, méthodes comptables et comparabilité des comptes

Les règles et méthodes retenues pour l'arrêté des comptes clos au 31/12/2023, sont identiques à celles de l'exercice précédent.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissements et de présentation des comptes annuels.

III. Règles générales d'évaluation

1. Immobilisations incorporelles

Celles-ci figurent au bilan à leur coût d'entrée. Les fonds commerciaux et les droits aux baux ne bénéficiant pas d'une protection juridique sont amortis sur la durée de vie du bail.

Les immobilisations incorporelles sont intégrées aux tests de dépréciation, présentés ci-après. (Voir 3. Immobilisations corporelles).

Les logiciels micros sont amortis linéairement sur une période de 2 ans, les logiciels gros système sur une période de 4 ans. Les logiciels de type bureautique ou gros système sont amortis linéairement sur des durées plus courtes ne dépassant pas 4 ans. Les logiciels nécessitant des frais de développement sont amortis sur 5 ans pour la plupart et sur 10 ans pour les logiciels les plus structurants (type ERP).

Les immobilisations incorporelles sont amorties fiscalement sur 12 mois.

Les frais de recherches et de développement sont passés en charge de l'exercice, dès lors qu'ils correspondent à un projet inférieur à 1 M €.

2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites à leur coût d'acquisition et sont amorties selon la méthode linéaire et dégressive sur la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations, et en accord avec la législation fiscale en vigueur (CRC 2002-10). Ces durées sont principalement les suivantes :

	Durée d'usage	Mode	Durée d'utilisation	Mode
Constructions	30 ans	L	30 ans	L
Agencements	3 à 10 ans	D/L	4 à 30 ans	L
Installations techniques	3 à 10 ans	D/L	3 à 20 ans	L
Mat et Outillage	3 à 10 ans	D/L	4 à 10 ans	L
Autres immobilisations	1 à 10 ans	D/L	3 à 10 ans	L

NEWMAG

31/12/2023

Les frais d'entretien et de réparation sont passés en charge de l'exercice, sauf ceux exposés pour la prolongation de la durée d'utilisation d'un bien.

Le mode d'amortissement comptable est le linéaire. L'amortissement dégressif n'est utilisé que fiscalement et fait donc l'objet d'un amortissement dérogatoire.

Dépréciation d'actif d'exploitation :

Les actifs immobilisés corporels et incorporels font l'objet de dépréciation lorsque, du fait d'événements ou de circonstances défavorables intervenus au cours de l'exercice, leur valeur actuelle apparaît inférieure à leur valeur nette comptable.

La valeur recouvrable d'un actif se définit comme étant la valeur la plus élevée entre le prix de vente net et sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs susceptibles de découler d'un actif.

Les flux de trésorerie après impôts sont estimés sur la base des plans à 2 ans. Au-delà, les flux sont extrapolés sur une période de 3 ans avec prise en compte d'une valeur terminale, correspondant à une infinité d'années de flux de trésorerie en valeur terminale.

La valeur recouvrable des immobilisations est testée dès l'apparition d'indices de perte de valeur. L'indice de perte de valeur interne est le suivant:

Création de valeur $N-1 < 0$ ET Création de valeur $N < 0$,

Pour ce test, les immobilisations sont regroupées en unités génératrices de trésorerie (UGT), l'UGT qui a été retenue est le site.

Une dépréciation est comptabilisée dès lors que la valeur comptable de l'UGT, à laquelle le site appartient, excède sa valeur recouvrable.

La dotation comptabilisée au titre de l'exercice 2023 s'élève à 12 149 €. La reprise de provision comptabilisée au titre de l'exercice 2023 s'élève quant à elle à 1 455 040 €, soit une provision totale de 12 149 € au 31 décembre 2023

3. Immobilisations financières

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'entrée. Lorsque la valeur d'utilité d'une participation est inférieure à son coût d'entrée, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'utilité d'une participation est déterminée par référence à l'actif net économique de l'entreprise correspondante ainsi qu'aux perspectives d'évolutions générales de cette dernière.

Les prêts et autres créances immobilières sont évalués à leur valeur nominale. Ces éléments sont, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour les ramener à leur valeur de réalisation à la clôture de l'exercice.

4. Stocks et en-cours

Les stocks sont évalués au plus bas de leur coût d'acquisition ou de leur valeur nette de réalisation. La valorisation retenue suit la méthode du PRMP.

Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les ristournes déduites, les frais accessoires de transport et de logistique subis.

Les stocks sont, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur probable de réalisation à la date de clôture de l'exercice.

La provision pour dépréciation des stocks se détermine selon deux décotes:

- Première décote : elle concerne les produits dont la marge sera négative
- Deuxième décote : elle concerne les produits permanents, éphémère ou en collection limitée soldés, supprimés ou en promotion. Cette décote correspond au pourcentage de dépréciation appliqué au prix d'achat en fonction de la dernière date de mise à jour du prix de vente

5. Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à la valeur nominale.

Celles libellées en monnaies étrangères sont converties au taux de couverture. Celles qui ne font pas l'objet d'une couverture à terme sont évaluées sur la base du taux de change de clôture.

Les créances sont dépréciées par voie de provision pour tenir compte d'éventuels risques de non-recouvrement.

Conformément à l'article L 225-43 du code de commerce, aucune avance, ni aucun crédit, ne sont consentis aux dirigeants et aux actionnaires de la société.

6. Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont principalement composées de l'amortissement dérogatoire et de la provision pour hausse de prix.

7. Provisions pour risques et charges

Les risques connus et susceptibles d'entraîner probablement une sortie de ressources financières sans contrepartie pour la société sont provisionnés à la clôture de l'exercice, dès lors qu'ils peuvent être estimés avec une précision suffisante dans le respect du principe de prudence.

Les provisions sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaire à l'extinction de l'obligation de l'entreprise envers le tiers, à savoir les dépenses qui n'auraient pas été engendrées en l'absence de cette obligation.

Lorsqu'il s'agit de l'évaluation d'une obligation unique et en présence de plusieurs hypothèses d'évaluation de la sortie de ressources, la meilleure estimation du passif correspond à l'hypothèse la plus probable.

8. Emprunts et dettes financières

Ils sont évalués à leur valeur nominale.

9. Impôts courants et différés

La charge d'impôt sur le résultat correspond à l'impôt exigible calculé au taux applicable au bénéfice fiscal de l'exercice.

La société Décathlon France SAS fait partie de l'intégration fiscale dont la société intégrante est Décathlon SE. L'impôt est comptabilisé de la même manière que si chacune des sociétés de l'intégration fiscale était imposée séparément. Le bénéfice de cette opération est intégralement attribué à la société Décathlon SE.

En matière d'impôt différé, la société n'en comptabilise aucun.

NEWMAG

31/12/2023

IV. Informations relatives au bilan

1. Composition du capital social

	Au début de l'exercice	Créés ou converties pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	A la clôture de l'exercice
Nombre d'actions	234 000			234 000
- actions ordinaires				
- à titre préférentiel				
Dont actions détenues en propres :				
- actions ordinaires				
- à titre préférentiel				

2. Variation des capitaux propres

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. Dividendes	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	2 340 000						2 340 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...							
Ecart de réévaluation							
Réserve légale		91 635					91 635
Réserves statutaires ou contractuelles							
Réserves réglementées							
Autres réserves							
Report à nouveau	0	0					0
Résultat de l'exercice	1 832 697	3 751 373	91 635	1 741 062			3 751 373
Subventions d'investissement	762 240		130 412				631 828
Provisions réglementées	495 855	77 466	32 114				541 207
TOTAL CAPITAUX PROPRES	5 430 792	3 920 474	254 161	1 741 062			7 356 043

3. Immobilisations

Cadre A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		
			Réévaluation	Acqu. et apports	
Frais d'établissement et de développement (I)					
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		2 215 000			
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui	6 705 660		178 664	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels		279 764		59 068	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	952 589		157 203	
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau et mobilier informatique	285 493		27 011	
	Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours		35 855		81 205	
Avances et acomptes					
TOTAL (III)		8 259 362		503 151	
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières		102 500			
TOTAL (IV)		102 500			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		10 576 862		503 151	
Cadre B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
		Virement	Cession		Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement (I)					
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)				2 215 000	
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui		45 097	6 839 227	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels			24 812	314 020	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers		70 559	1 039 233	
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau et mobilier informatique		6 855	305 649	
	Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours		96 788		20 272	
Avances et acomptes					
TOTAL (III)		96 788	147 323	8 518 401	
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières				102 500	
TOTAL (IV)				102 500	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		96 788	147 323	10 835 901	

4. Amortissements

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables			Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement (I)							
Fonds commercial							
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)							
TOTAL I							
Terrains							
Constructions	Sur sol propre						
	Sur sol d'autrui		2 274 200	618 221	25 845	2 866 576	
	Installations générales, agencements						
Installations techniques, matériels et outillages			174 317	50 512	20 392	199 813	
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers		545 772	145 414	68 939	622 247	
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier		203 248	41 513	5 779	243 607	
	Emballages récupérables et divers						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (II)			3 197 538	855 660	120 955	3 932 243	
TOTAL GENERAL (I + II)			3 197 538	855 660	120 955	3 932 243	
Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais étab							
Fonds comm.							
Autres							
TOTAL I							
Terrains							
Constructions :							
sol propre	30 653	30 344		76	7 075		53 846
sol autrui							
install.							
Autres immobilisations :							
Inst. techn.	16 057	237		8 481	190		47
Inst gén.							
M.Transport							
Mat bureau.							
Emball.		174			16 291		-16 118
CORPO.	46 711	30 755		8 558	23 557		45 352
Acquis. de titres							
TOTAL			30 755		8 558	23 557	45 352
Cadre C				Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

5. Provisions

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers				
Provisions investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	495 855	77 466	32 114	541 207
- Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992				
Provisions implantation étranger après 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL (I)	495 855	77 466	32 114	541 207
Provisions pour litige				
Provisions pour garanties				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien				
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	117 850	87 054	117 850	87 054
TOTAL (II)	117 850	87 054	117 850	87 054
Provisions sur immos incorporelles				
Provisions sur immos corporelles	1 455 040	12 149	1 455 040	12 149
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participations				
Provisions sur autres immos financières				
Provisions sur stocks	21 631	41 385	21 631	41 385
Provisions sur comptes clients	1 359	2 342	3 145	556
Autres provisions pour dépréciations				
TOTAL (III)	1 478 029	55 876	1 479 816	54 090
TOTAL GENERAL (I + II + III)	2 091 735	220 396	1 629 781	682 351
Dont dotations et reprises d'exploitation		130 781	142 627	
Dont dotations et reprises financières				
Dont dotations et reprises exceptionnelles		89 616	1 487 154	
dépréciations des titres mis en équivalence				

6. Etat des créances et des dettes

Cadre A		Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations					
Prêts					
Autres immos financières			102 500		102 500
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE			102 500		102 500
Clients douteux ou litigieux			1 116	1 116	
Autres créances clients			1 446 582	1 446 582	
Créances représentatives de titres prêtés					
Personnel et comptes rattachés			7 869	7 869	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux					
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée		634 613	634 613	
	Autres impôts				
	Etat - divers				
Groupes et associés			2 318 091	2 318 091	
Débiteurs divers			45 980	45 980	
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT			4 454 251	4 454 251	
Charges constatées d'avance			727 361	727 361	
TOTAL DES CREANCES			5 284 112	5 181 612	102 500
Prêts accordés en cours d'exercice					
Remboursements obtenus en cours d'exercice					
Prêts et avances consentis aux associés					
Cadre B	Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine					
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine					
Emprunts et dettes financières divers					
Fournisseurs et comptes rattachés		8 017 651	7 961 036	56 615	
Personnel et comptes rattachés		521 757	521 757		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		245 917	245 917		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée		614 115	614 115	
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts		422 941	422 941	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		24 326	24 326		
Groupes et associés					
Autres dettes		2 000	2 000		
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance		40	40		
TOTAL DES DETTES		9 848 748	9 792 133	56 615	
Emprunts souscrits en cours d'exercice			Emprunts auprès des associés personnes physiques		
Emprunts remboursés en cours d'exercice					

7. Charges à payer

Charges à payer	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-2 539
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	1 205 574
Dettes fiscales et sociales	637 436
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	24 326
Autres dettes	
Total	1 864 797
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE EN €	727 361

8. Produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	105 251
Personnel et comptes rattachés	-3 329
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	
Etat et autres collectivités publiques	
Autres créances	
Disponibilités	
Total	101 922
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE EN €	40

NEWMAG

31/12/2023

V. Informations relatives au compte de résultat

1. Ventilation de l'effectif moyen au 31 décembre 2023

Effectif	Effectif moyen salarié	
	N	N-1
Cadres	26	24
Agents de maîtrise		
Employés	80	98
Apprentis	18	16
TOTAL	124	138

2. Ventilation du chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Répartition par secteur d'activité			
Ventes de marchandises	47 276 236	42 343 080	12%
Production vendue biens			
Production vendue services	293 047	153 906	90%
Répartition par marché géographique			
Chiffres d'affaires nets-France	47 569 283	42 496 986	12%
Chiffres d'affaires nets-Export			
Chiffres d'affaires nets	47 569 283	42 496 986	12%

3. Achats de marchandises

Les achats de marchandises inscrits au compte de résultat comprennent les prestations logistiques et les frais de transport pour 507 324 €.

4. Transferts de charges

Les transferts de charges afférents à des remboursements emploi et formation (Fongécif) s'élèvent à 119 460 €.

NEWMAG

31/12/2023

5. Détail des charges et produits exceptionnels

Libellé	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
VNC immobilisations	26 368	
CESSION D'IMMOBILISATIONS		22876
SUBVENTION D'INVESTISSEMENT		130412
DEGREVEMENTS		4 022
AMORTISSEMENT DEROGATOIRE	77466	32 114
PROVISION EXCEPTIONNELLE	12149	1 455 040
TOTAL	115 983	1 644 464

6. Résultat hors évaluation fiscale dérogatoire

	MONTANT
Résultat net de l'exercice	3 751 373
Impôt sur les bénéfices	189 732
Créances d'impôt sur les sociétés	
Résultat Avant Impôt	3 941 105
Amortissements dérogatoires (dotations-reprises)	45 352
Autres provisions réglementées (dotations-reprises)	
Autres évaluations dérogatoires	
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires	3 986 457

NEWMAG

31/12/2023

7. Accroissement et allègement de la dette future d'impôt

	Bases	Taux	Impôt
Provisions réglementées :			
- Amortissement dérogatoire	541 207	25,83%	139 794
- Provision pour hausse de prix			
Charges non déductibles temporairement :			
Produits non taxables temporairement :			
Autres :			
Accroissement de la dette future d'impôt :	541 207	25,83%	139 794
Provisions non déductibles l'année de comptabilisation :			
Tascom	136 695	25,83%	35 308
Contribution sociale de Solidarité	45 568	25,83%	11 770
- Participation légale	126 018	25,83%	32 550
Autres :			
Allegement de la dette future d'impôt :	308 281	25,83%	79 629

8. Répartition de l'impôt sur les bénéfices

Répartition	Résultat avant impôt	Réintégrations fiscales	Déductions fiscales	Base imposable	Impôt dû net	Résultat net après impôt
Résultat Courant	2 569 761	275 013	-154 581	2 690 193	212 639	2 357 122
Résultat Exceptionnel	1 528 480	12 150	-1 455 040	85 590	22 108	1 506 372
Participation des salariés	-157 136	126 018	-64 707	-95 825	-24 752	-132 385
Impôts sur exercices antérieurs					-20 263	20 263
Impôts dû à l'étranger						
Résultat Comptable	3 941 105	413 181	-1 674 328	2 679 958	189 732	3 751 373

9. Informations relatives aux rémunérations des organes de gestion

Cette information n'est pas mentionnée car elle reviendrait à communiquer des rémunérations individuelles.

VI. Informations relatives aux engagements

1. Montant des engagements financiers (hors-crédit bail)

Engagements donnés

	Total	< 1 an	1 - 5 ans	> 5 ans
Paiements futurs au titre des contrats de location	5 304 122	2 699 067	2 605 055	0

Cautions pour dépôts de garantie

· Société Générale	75 000
· BNP	31 833

2. Engagement en matière de retraite

Les engagements de la société font l'objet d'un contrat d'assurance spécifique. Le montant des engagements au 31/12/2023 s'élève à 57 049 € .

Il n'y a aucun versement complémentaire sur le fond pour couvrir les engagements de retraite à fin 2023

L'évaluation de notre engagement retraite a été réalisée suivant la méthode des unités de crédits projetés, qui consiste à évaluer les flux futurs probables en se basant sur les règles du régime, des probabilités (survie, présence dans l'entreprise...) et des hypothèses (augmentation future des salaires...) ; et à les actualiser. Nous obtenons alors la valeur actuelle probable des flux futurs.

Ce calcul est mené salarié par salarié et notre engagement correspond à la somme des engagements individuels.

Au 31/12/2023 la société a retenu les hypothèses décrites dans le tableau ci-dessous :

Taux d'actualisation	3.30 %
Taux de rendement attendu des actifs	3.30 %
Taux de revalorisation des salaires	
- cadres	3.00 %
- non cadres	3.00 %
Age de départ en retraite :	
- cadres	65 ans
- non cadres	64 ans
Modalités de départ à la retraite	Départ volontaire
Taux de charges sociales patronales	
- cadres	45,80%
- non cadres	27,28%
Table de mortalité	Table générationnelle TGH TGF 00 05

Le montant des engagements au 31 décembre 2023 n'est pas comptabilisé au niveau des comptes sociaux.

VII. Informations relatives aux entreprises liées

1. Information relative à l'intégration fiscale

La société Newmag est intégrée dans le groupe consolidé dont l'entité mère est Decathlon SE dont le siège social est établi au 4 boulevard de Mons à Villeneuve d'Ascq (Siren 306 138 900).

2. Liste des filiales et participations

La société Newmag ne détient pas de parts dans des filiales et participations